



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 12 janvier 2017 à 17h30

Vigilance ROUGE « Vent violent »
Vigilance orange « Neige – verglas »
Vigilance jaune « Vagues submersion »

A la suite d'un renforcement des vents, Météo France a placé le département de la Seine-Maritime en vigilance ROUGE « Vents violents ». Cet épisode exceptionnel, qualifié de forte tempête hivernale, devrait débuter à partir de 19h pour une durée de 4 à 5 heures. Les rafales pourraient atteindre localement 140 km/h.

Le grésil et la neige succéderont à cet épisode venteux.

Parralèlement, et compte-tenu des fortes marées, le département demeure pour le moment en **vigilance JAUNE pour risque de submersion**. La vigilance est accentuée sur la côte entre Etretat et Le Tréport, entre 21 heures et 2 heures du matin. **Attention sur ces zones aux possibles projections de galets.**

Par ailleurs, le département est toujours placé en vigilance ORANGE « Neige-Verglas ».

Conseils de comportement :

- **Dans la mesure du possible :**

Restez chez vous. Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales. Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous.

- **En cas d'obligation de déplacement :**

Limitez-vous au strict indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers.

Signalez votre départ et votre destination à vos proches.

Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche : Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol.

Si vous êtes riverain d'un estuaire, prenez vos précautions face à des possibles inondations et surveillez la montée des eaux.

Prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable.

Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.

Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Rechargez vos téléphones portables et appareils électroniques.

**Suivez l'évolution de la situation météorologique sur www.meteofrance.com
et sur le compte Twitter [@prefet76](https://twitter.com/prefet76)**

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : [@prefet76](https://twitter.com/prefet76)

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr